

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 190 - page 4568

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

SOS AMITIE MARSEILLE PROVENCE.

Nouvel objet : mise en oeuvre dans la région de Marseille d'un service d'aide par le téléphone ou tout autre moyen permettant de respecter les règles énoncées ci-après, au bénéfice des personnes confrontées, notamment, à la tentation de suicide.

Siège social : 1, impasse Maria, 13268 Marseille cedex 8.

Transféré ; nouvelle adresse : cité des associations, boîte aux lettres n° 389, 93 la Canebière, 13001 Marseille

Date de la déclaration : 9 septembre 2014.